

## RENCONTRE A L'ELYSEE

### **La jeunesse sera au centre de la grande conférence sociale**

Une délégation de l'UPA a été reçue par le Président de la République le 16 juin en fin de journée. Les différentes questions portées par l'UPA ont fait l'objet de longs échanges constructifs.

Les représentants de l'UPA ont dénoncé le coût, la complexité et l'insécurité juridique induits par le compte personnel de pénibilité appelant à reporter l'application de ce dispositif.

Ils ont également argumenté contre l'instauration d'une durée minimale de travail à temps partiel de 24 heures par semaine, mesure totalement inadaptée aux plus petites entreprises.

Sur ces deux questions, le Président de la République s'est montré particulièrement réceptif.

Répondant par ailleurs à la nécessité mise en avant par l'UPA de relancer les formations par l'apprentissage au profit de l'emploi, **le Président de la République a souhaité que la Grande conférence sociale des 7 et 8 juillet mette un coup de projecteur sur l'apprentissage** et qu'elle soit le point de départ d'une vaste concertation visant à détecter tous les freins au développement de l'apprentissage : fiscalité, réglementation, modalités du contrat d'apprentissage, rôle de l'Education nationale. **Une demande que l'UPA avait formulée en 2013.**

Le Président de l'UPA Jean-Pierre Crouzet a accueilli la réaction du Président de la République en ces termes : « *Je suis heureux que le pays se penche enfin sur sa jeunesse. Il est de notre devoir de proposer de nouvelles clés aux jeunes pour bâtir leur avenir professionnel, et d'ouvrir de nouvelles perspectives de développement aux entreprises qui aujourd'hui ne parviennent pas à embaucher.* »

Parallèlement, les membres de la délégation de l'UPA ont pu insister sur les priorités des entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité dans le contexte actuel fortement dégradé.

**Ils ont regretté que la baisse de la fiscalité sur les entreprises soit concentrée pour l'essentiel sur les grands groupes** (suppression de la C3S) alors que les moyennes et petites entreprises détiennent un potentiel de création d'emploi beaucoup plus important.

**Ils ont souhaité que la baisse du coût du travail prévue dans le pacte de responsabilité soit accélérée, et ont rappelé que l'UPA sera prête à s'engager sur des contreparties en matière de formation des jeunes dès lors que le dispositif d'accompagnement financier des entreprises qui forment des apprentis sera rétabli.**

Les membres de la délégation ont également dénoncé le manque de soutien, voire les pratiques abusives, des banques (frais d'intervention exorbitants) dans les cas où les entreprises de proximité rencontrent des difficultés de trésorerie.

Enfin, ils ont encouragé les pouvoirs publics à réduire les dépenses publiques, notamment par le biais de réformes territoriales, en vue de baisser les prélèvements sur les entreprises.

#### Contacts

Jean-Côme Delerue - Tél : 01.47.63.31.31 - 06.77.64.40.78 - [jcdelerue@upa.fr](mailto:jcdelerue@upa.fr) ou  
Philippe Garrachon - Tél : 01.47.63.31.31 - 06.73.19.57.64 - [pgarrachon@upa.fr](mailto:pgarrachon@upa.fr)